

Financement des universités : contre le déni ministériel, le SNPTES oppose la vérité des prix

Alors que la communauté universitaire exprime depuis des années les difficultés financières qu'elle rencontre, le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace (MESRE) les minimise et oppose que la paupérisation des universités ne serait qu'un ressenti. Pour le Ministre, « *il faut faire la paix des chiffres et arrêter de se chamailler sur les montants, afin d'analyser ce qui a fonctionné ou non et proposer de nouvelles modalités de financement lors des prochaines assises* »¹. Pour le SNPTES, au contraire, aucune discussion sérieuse sur le financement de l'enseignement supérieur et la recherche ne pourra se faire sans une analyse rigoureuse et minutieuse des chiffres. Ainsi, alors que les Assises sur le financement des universités débuteront prochainement, il était capital pour le SNPTES de dresser un état des lieux le plus factuel possible.

L'observatoire du SNPTES, l'OBSERVE², a ainsi étudié, à la fois le contexte et les contraintes auxquels les établissements ont eu à faire face durant les dernières années, mais aussi, l'ensemble de leurs indicateurs financiers (disponibles sous forme de données ouvertes³). Loin d'être de simples ressentis, l'analyse de l'OBSERVE objective, d'un côté, un net désengagement de l'État dans le financement de ses services publics d'enseignement supérieur et de recherche et de l'autre, la forte responsabilité des établissements. Les conséquences de ce sous-financement structurel sont tout autant factuelles. De manière non exhaustive, certaines doivent être très rapidement rappelées ici :

- une subvention pour charges de service public (SCSP) qui ramenée par étudiant est atone depuis des années et en moyenne autour de 8000 €/étudiant/an⁴ (à mettre en perspective, par exemple, avec la dépense intérieure d'éducation croissante en classe préparatoire dont le total atteint 19 000 €/étudiant/an⁵) ;
- le développement de l'emploi contractuel et précaire et l'érosion de l'emploi fonctionnaire ;
- un effondrement de la solvabilité réelle (Fonds de Roulement) et une capacité d'autofinancement en chute libre ;
- une trésorerie en trompe-l'œil, gonflée artificiellement par des avances sur projets fléchés, qui masque une quasi-cessation de paiement pour le fonctionnement courant.

¹ Prononcé lors de la soirée annuelle de France Université le 17 décembre 2025, <https://www.aefinfo.fr/depeche/743023-il-y-a-un-ressenti-de-pauperisation-dans-lesr-sur-lequel-nous-devons-travailler-pour-mieux-le-comprendre-philippe-baptiste>

² Observatoire du SNPTES sur l'Enseignement supérieur, la Recherche et la Vie Étudiante

³ Cette analyse est publique, documentée et reproductible, et s'appuie exclusivement sur des données ouvertes produites par l'État lui-même.

⁴ Ordre de grandeur qui inclut également la part de la SCSP qui est dédiée au financement des activités de recherche des établissements

⁵ <https://www.education.gouv.fr/en-2024-1971-milliards-d-euros-consacres-l-education-soit-68-du-pib-451458>

Alors que les établissements ont déjà brûlé leurs marges en fonctionnant en mode dégradé (détérioration du taux d'encadrement des étudiantes et étudiants, des campagnes d'emplois, de l'entretien patrimonial, etc.), la note montre que le risque de leur asphyxie budgétaire est désormais bien réel.

Pour le SNPTES, cet état de fait n'est pas une fatalité, mais bien le résultat de choix politiques inconséquents. Alors que le produit intérieur brut par habitant a crû de 25% depuis 2010, notre Nation a été incapable de maintenir son investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche. Bien que l'engagement sans faille des personnels ait permis de compenser un temps ce désengagement, le SNPTES alerte : les difficultés accumulées sont telles que le décrochage scientifique — et donc social et économique — de la France risque de s'aggraver irrémédiablement si aucun sursaut n'a lieu.

Pourtant, personne ne peut nier sans manquer de sérieux, qu'investir dans l'enseignement supérieur et la recherche c'est préparer l'avenir de la société. La production et la diffusion de la connaissance constituent les fondations d'un futur désirable pour la France ; s'en priver c'est prendre un risque stratégique considérable. Dans un moment où les enjeux deviennent existentiels, la France doit retrouver de l'inventivité dans ses politiques tout en se rappelant les grandes forces qui ont fait d'elle une Nation de premier plan et que *des politiciens à la journée* ne manquent pas de sous-évaluer. Au cœur de ces forces résident les services publics, notamment d'éducation, d'enseignement supérieur et de recherche et de culture. Ces services publics sont porteurs d'émancipation mais aussi de l'idée généreuse d'une communauté nationale solidaire et guidée par les principes de liberté, d'égalité et de fraternité. Tout renouveau politique passera inéluctablement par l'inventaire sans concession des politiques menées ces dernières années et qui nous ont conduits dans le marasme actuel. En particulier, pour le SNPTES, les mêmes causes produisant toujours les mêmes résultats, accroître la marchandisation de l'enseignement supérieur et de la recherche nous entraînerait vers une catastrophe.

Le SNPTES prendra donc toute sa place dans les Assises sur le financement des universités qui vont s'ouvrir. Le SNPTES défendra avec force ses exigences pour nos services publics et pour la construction d'un avenir désirable.

Choisy-le-Roi, le 14 janvier 2026